50.039
730255U21E1

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1 ANNEXE 1

DOCUMENT 3bis - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

☒ Communauté française ○ Libre - confessionnel
○ Provincial et communal ○ - non confessionnel

et se rapporte à l'etablissement suivant :

dénomination : INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
adresse complète : CHEMIN DE WEYLER 2
6700 ARLON
n° matricule : 8.006.018
n° de téléphone : 063/22.46.00

2. Intitulé de l'unité de formation :

ANGLAIS TECHNIQUE NIVEAU MOYEN UF1
7.3.0.2.5.5.U2.1.E.1

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°1 (2) de 1 pages(2)

4. Prérequis de l'U.F. : repris en annexe n°2 (2) de 1 pages(2)

5. Classement de l'U.F. :

☒ (1) enseignement secondaire : transition (1) ~~qualification~~ (1)
degré - ~~inférieur~~ (1)
- supérieur (1)

○ (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....(2)

○ (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....(2)

6. Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement:
repris en annexe n°....(2) de ....pages (2)

7. Titre délivré à l'issue de l'U.F. : (2)

ATTESTATION DE REUSSITE :
ANGLAIS TECHNIQUE NIVEAU MOYEN (60 périodes)

8. Programme du (des) cours :
repris en annexe 3 (2) de 4 pages(2)

9. Evaluation des capacités terminales :
repris en annexe 4 (2) de 1 pages(2)

10. Profil du (des) chargé(s) de cours :
repris en annexe 5 (2) de 1 pages(2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter

11. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (3)	Nombre total de périodes (4)
ANGLAIS TECHNIQUE	C.G.	60
2. Part d'autonomie		
3. Conseil des études. Admission des élèves. Rattrapage. Bilan final		
Total des périodes		60

B. Part supplémentaire éventuelle

Total des périodes		

C. Total général des périodes 60

12. Date de la proposition : ..... 1er. juin 1992 .....

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1) R. COLLEAUX
~~Représentant du pouvoir organisateur subventionné~~ (1)

13. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)
Préciser qu'il s'agit d'une unité de formation de niveau 1 (U.F.1).
Une U.F.2, anglais technique, n'entrant pas en ligne de compte.
Date : 24-08-1992 Signature :

Philippe GREISCH
Waltzing, 32 chemin de la Renterkapell
6700 ARLON

14. DECISION : ~~ACCORD~~ - ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)
Motivation de la décision : Observ. rencontrée

Date : 04.09.92 Signature :

(3) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM (4) 1 période = 50 minutes

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

**INSTITUT D'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

ARLON-BASTOGNE-MUSSON-NEUFCHÂTEAU

CHEMIN DE WEYLER, 2
6700 ARLON
☎ 063 / 22 46 00

ANGLAIS TECHNIQUE
Annexe n°1 1 page
10 juin 1992

FINALITES

Suivant le Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale,

1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnellle, sociale, culturelle et scolaire ;

2° répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Plus spécifiquement, à l'issue de la formation, les étudiants doivent être capables de reconnaître et de comprendre les principales structures de l'anglais utilisé dans le domaine technique. Ils devront, par ailleurs, maîtriser les compétences minimales de la langue de communication.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

**INSTITUT D'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

ARLON-BASTOGNE-MUSSON-NEUFCHÂTEAU

CHEMIN DE WEYLER, 2
6700 ARLON
☎ 063 / 22.46.00

ANGLAIS TECHNIQUE
Annexe n°2 1 page
10 juin 1992

PREREQUIS

Les étudiants sont supposés maîtriser les compétences du niveau élémentaire telles que définies dans la circulaire PS 168/89.

N.B. : La formation s'adressera également à des étudiants possédant les capacités terminales du niveau moyen, sans pour autant avoir une maîtrise de l'anglais technique.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

**INSTITUT D'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

ARLON-BASTOGNE-MUSSON-NEUFCHÂTEAU

CHEMIN DE WEYLER, 2
6700 ARLON
☎ 063 / 22 46 00

ANGLAIS TECHNIQUE
Annexe n°3 4 pages
10 juin 1992

PROGRAMME

PRELIMINAIRES:

Le professeur devra tenir compte du profil de l'apprenant et adapter son enseignement aux conditions particulières du groupe-classe.

Une pédagogie adaptée à l'apprentissage d'étudiants-adultes comportera donc une prise en charge de cet apprentissage par les apprenants eux-mêmes.

Elle conduira à une auto-formation assistée, basée sur le travail en groupe au sein duquel l'apprenant apporte son expérience et ses connaissances préalables.

Le professeur utilisera une méthode aussi directe et active que possible, centrée sur l'apprenant.

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

Par la perception - et la fixation progressive- des divers éléments du langage (vocabulaire, phonologie, grammaire, orthographe et ponctuation, éléments paralinguistiques), les apprenants seront CAPABLES DE :

1. COMPRENDRE des MESSAGES ECRITS à caractère spécifique (technique) ou professionnel;

2. COMPRENDRE des MESSAGES ORAUX - tels que des consignes, des instructions...-, exprimés dans une langue courante, simple et précise;

3. S'EXPRIMER ORALEMENT, même dans une langue approximative (lorsque la correction systématique menace de bloquer la communication);

4. S'EXPRIMER PAR ECRIT -fournir des informations demandées sur des formulaires ou des questionnaires...-, brièvement ou schématiquement, en imitation d'un modèle...

La priorité sera accordée:

- d'abord, aux activités de compréhension à la lecture de supports écrits, orientés, à caractère technique (mode d'emploi de machines, d'ordinateurs, de logiciels, aide-mémoire, etc.);

- ensuite, aux activités de communication orale dans une langue courante d'un niveau élémentaire (exercices de compréhension à l'audition et expression orale de quelques besoins langagiers, à déterminer en fonction des intérêts professionnels et personnels des apprenants.

Pour atteindre ces objectifs fonctionnels, les apprenants seront capables de se servir des principaux outils de l'expression linguistique (vocabulaire, phonologie et grammaire).

A. Le vocabulaire:

Le bagage lexical découlera logiquement des supports écrits "à caractère technique", ainsi que des champs thématiques abordés.

Le professeur veillera à présenter, expliquer, fixer et exploiter le vocabulaire en CONTEXTE et en SITUATION.

Il se gardera de faire noter au cahier de longues listes de mots de vocabulaire et établira la distinction entre le vocabulaire "actif", susceptible d'être (ré)utilisé et le vocabulaire "passif", qu'il convient simplement de reconnaître.

Il apprendra à ses élèves à utiliser les ouvrages de référence que sont les dictionnaires traductifs et les lexiques spécialisés.

B. La phonologie:

La correction de la prononciation et de l'intonation doit à tout moment faire l'objet d'une attention particulière.

C. La grammaire:

Le professeur privilégiera l'approche en SPIRALE qui reprend et approfondit les éléments déjà familiers.
On passera tout d'abord par une phase INDUCTIVE, une phase d'analyse où les régularités fondamentales de la langue-cible seront mises en évidence.
La deuxième phase sera DEDUCTIVE. Il peut être profitable de formuler des algorithmes (ensembles ordonnés de démarches permettant d'expliciter en les décomposant les règles morpho-syntaxiques qui sous-tendent certaines structures).
Ces algorithmes ont pour but de faire percevoir à l'apprenant comment une forme est générée; ils lui permettent de diagnostiquer avec précision l'erreur, la raison de cette erreur.

L'étude des mécanismes grammaticaux suivants sera abordée (Cette étude sera SUBORDONNEE AUX BESOINS, NON LINEAIRE et NON EXHAUSTIVE):

*Structure de la phrase anglaise:

-phrases affirmatives;
-phrases interrogatives;
-phrases négatives;
-phrases brèves (traduction de oui et de non);
-traduction de "n'est-ce pas?";
-"There is/There are"(tournure affirmative,interrogative et négative)
-phrases complexes et mots-charnières.

*Le nom:

-le genre;
-le pluriel (régulier, irrégulier et étranger);
-le cas possessif.

*L'article:

-l'article défini (emploi, omission);
-l'article indéfini (emploi);
-traduction de l'article partitif français.

*L'adjectif:

-ses caractéristiques (invariabilité et position par rapport au nom);
-les adjectifs numéraux;
-les degrés de comparaison:

*Les pronoms et les adjectifs:

- les pronoms personnels (sujet, objet);
- les adjectifs possessifs (possesseur masculin, féminin et neutre);
- les pronoms possessifs;
- les pronoms réfléchis;
- les pronoms réciproques "each other" et "one another";
- les adjectifs et les pronoms démonstratifs;
- les adjectifs et les pronoms interrogatifs;
- les pronoms relatifs (emploi, omission);
- les adjectifs et les pronoms indéfinis.

*L'adverbe:

-l'adverbe de manière;
-l'adverbe de lieu;
-l'adverbe de temps (défini et indéfini);
-l'adverbe interrogatif;
-la place de l'adverbe;
-"very well" et "very much";
-"too" (trop, aussi);
-"yet" et "not yet";
-"already";
-"still" (encore, toujours).

*Le verbe:

N.B. Au début du cours, le professeur mettra essentiellement l'accent sur la reconnaissance des verbes "en contexte" et la formation des temps.

Il privilégiera l'utilisation du présent, du passé et du futur. Les autre temps feront l'objet d'une attention particulière en fin de cours.

- -les verbes ordinaires
  - -le présent;
  - -le "preterit";
  - -le "present perfect" -et le "pluperfect";
  - -le futur -et le conditionnel;

- -les auxiliaires:
  - -"to be";
  - -"to have (got)";
  - -"do";
  - -"shall" et "will";
  - -"should" et "would";
  - -"can", "may", "must";

-le participe présent (formation);
- formation de la forme progressive et emploi;

-le participe passé (formation);
- formation de la voix passive et emploi;

-le gérondif (formation et emploi);
-l'infinitif, avec ou sans "to" (emploi).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

**INSTITUT D'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

ARLON-BASTOGNE-MUSSON-NEUFCHÂTEAU

CHEMIN DE WEYLER, 2
6700 ARLON
☎ 063 / 22 46 00

ANGLAIS TECHNIQUE
Annexe n° 4 1 page
10 juin 1992

EVALUATION DES CAPACITES TERMINALES

-épreuve écrite : évaluation en contexte de la compréhension d'un texte technique authentique ;

-épreuve orale : évaluation en situation de la maîtrise de la langue de communication, en fonction des intérêts professionnels et personnels des apprenants.

ANGLAIS TECHNIQUE
Annexe n°5 1 page
10 juin 1992

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Enseignant
ou
expert : ingénieur civil ou industriel ayant une bonne expérience et une compétence affirmée dans le domaine de l'anglais technique.